



Avance prime expatriation bulletin de paie

Par **Maloo**, le **21/10/2011** à **22:01**

Bonjour,

Je me rends compte que une partie de mon salaire est passe en avance prime expatriation, hors je travaille en france, mon employeur me dit que c est une opération fiscale et que ça ne change rien pour moi, est ce le cas? J ai de sérieux doutes.

Merci d avance

Par **pat76**, le **22/10/2011** à **12:38**

Bonjour

Une prime n'est pas prise en compte pour le calcul d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail pour maladie ou en cas de chômage.

Prenez conseil auprès de l'inspection du travail et aux services des impôts.